

# Une bataille de fleurs à Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 35

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195702>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER  
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Une bataille de fleurs à Genève.

On annonce pour les 2 et 3 septembre une bataille de fleurs à Genève. Ce genre de fête, bien connu à Paris, Marseille, Nice et autres grandes villes de France, est encore tout nouveau chez nous. La bataille du 2 sera consacrée aux voitures et chars, et celle du 3 aux vélocipèdes décorés et fleuris. Espérons que ces réjouissances, données au profit d'œuvres de charité, seront favorisées d'un beau soleil et attireront à Genève des visiteurs en grand nombre.

Rien d'ailleurs n'est plus charmant, plus gai, plus gracieux qu'une bataille de fleurs ; ceux qui n'ont jamais assisté à ce spectacle si original et si brillant, ne peuvent guère s'en faire une idée.

De tous côtés, et une demi-heure au moins avant l'enlèvement des barrières qui ferment l'enceinte, on voit arriver des véhicules de tout genre circulant au milieu d'une double haie de curieux, qui s'extasiaient à la vue de voitures richement décorées : voitures à un, deux et quatre chevaux.

Tout à coup, une salvé d'artillerie annonce l'ouverture de la fête. Aux estrades, aux chaises réservées, ont pris place des milliers de spectateurs. Une foule immense de curieux s'échelonne autour de la piste, les voitures défilent successivement et le coup d'œil devient de plus en plus pittoresque.

Tous ces équipages sont ornés de fleurs, quelques-uns en sont tellement couverts qu'à peine on en aperçoit les roues ; c'est à qui déploiera le plus de luxe et d'originalité. Et chacun a fait une ample provision de bouquets destinés à être lancés sur les voitures qui passent et s'entrechoient en mélangeant leurs couleurs comme un immense et éblouissant kaleïdoscope...

Avant que les hostilités soient engagées, on s'observe du regard, on choisit d'abord ses ennemis, on procède à quelques escarmouches sans importance, et ces commencements, marqués d'une certaine réserve, donnent aux rencontres un cachet de convenance qui frise la solennité. Mais, peu à peu, la glace est rompue, les attaques se font plus fréquentes, plus rapides aussi les ripostes.

On bataille de voiture à voiture, on bataille avec les rangs des curieux. Les projectiles partent de tous côtés, c'est un feu roulant de mousqueterie aussi inoffensive que fraîchement embaumée.

Des tribunes, des estrades, de partout où l'assistance est groupée, on crible de fleurs certaines voitures qui renvoient crânement et sans compter. Et il en est ainsi jusqu'à la fin, jusqu'à l'heure où le canon annonce la fin du combat.

En France, un jury est chargé de décerner des prix aux attelages les plus brillants, aux voitures dont la décoration offre à la fois le plus de grâce et d'originalité. Nous pensons qu'il en sera de même à Genève.

## Deux écoles.

Dans son numéro de juillet, la *Bibliothèque universelle*, publie un article intéressant du D<sup>r</sup> Châtelain sur les effets de l'alcool. A sa lecture, on acquiert vite la conviction que les médecins sont loin d'être d'accord à ce sujet. De là deux écoles : celle qui a pour représentant le professeur Forel, chef de l'ordre des bons Templiers, en Suisse, et celle du D<sup>r</sup> Jaquet, professeur de pharmacie, à Bâle.

Pour la première, l'abstinence absolue s'impose. La seconde reconnaît aussi la toxicité de l'alcool en général, mais admet qu'en en faisant un usage modéré, en ne buvant que des boissons naturelles non distillées, vin, cidre, bière, on ne court aucun risque de s'intoxiquer : *L'abus seul est nuisible*, dit M. Jaquet ; *un usage modéré de vin ou de bière, non seulement est inoffensif, mais peut être même utile dans certains cas.*

« Comment se décider entre les deux ? dit, d'un autre côté, M. le D<sup>r</sup> Châtelain. Cela n'est pas facile, car si les premiers ont raison, les autres n'ont pas tout à fait tort... La vérité, me semble-t-il, se trouve entre deux, c'est-à-dire qu'il ne faut rien exagérer, et ce serait exagérer que de fixer une règle absolue, unique, applicable à chacun. »

Ailleurs, M. Châtelain ajoute :

« Notons que l'alcoolisme est une plaie toute moderne ; le mot même n'existe que depuis un demi-siècle tout au plus. Cependant l'alcool est aussi ancien que le monde, et nos pères, dans les pays de vignobles, cela est certain, buvaient plus que nous. D'où vient cette apparente contradiction ? Simplement de ce qu'ils ne buvaient, eux, que du vin, du vin tel que la vigne le donne, et l'alcool de vin est le moins toxique de tous. Ce n'est pas lui qui d'ordinaire produit l'alcoolisme, ce sont les alcools dits d'industrie sous toutes leurs formes : absinthe, chnaps, faux cognac, et toutes ces liqueurs fabriquées avec les produits de distillation de graines, de betteraves et de pommes de terre. »

« Et ce n'est pas seulement l'eau-de-vie qu'on falsifie. Qui dira le nombre des marchands de vin ne vendant qu'une boisson fabriquée de toutes pièces avec ces eaux-de-vie d'industrie ? Ce sont des vigneron sans vignobles, et leur industrie est d'autant plus dangereuse que bien des gens qui croient ne boire que du vin absorbent, en réalité, les pires eaux-de-vie. »

## Promenade à faire.

— Bonjour messieurs, vous revoilà ?

— Eh ! oui, nous « revoilà », comme vous dites. Peut-on ne pas revenir chez vous ; il y fait si beau.

— Ça, c'est vrai, il fait bien beau ici. Nous qui voyons ce « paysage » tous les jours, nous n'en sommes jamais rassasiés.

— Je vous crois, mon cher, je vous crois. Mais ce n'est pas tout ; il fait aussi bien chaud et nous avons soif. Apportez-nous vite un « demi ».

— Duquel, du rouge ou du blanc ?  
— Du blanc, naturellement, ... et du bon.  
— Je n'ai que du bon.

Que la vue est belle de la petite esplanade qui sert de terrasse au chalet ! Car c'est un chalet à la porte duquel nous venons de frapper, un vrai chalet de montagne, avec son grand toit de *lavillons*, sa cheminée à tabatière, sa porte basse et sa cuisine dallée de larges pierres fendillées et chevauchantes. Au fond de la cuisine, la cave, où, à côté des vases de lait et de crème, et tout à fait à leur aise, deux tonnelets, l'un de vin rouge, l'autre de vin blanc ; vous savez, le « petit blanc ».

— C'est surtout pour les messieurs, nous dit le propriétaire en nous offrant un verre au guillon, ils n'aiment pas tant le laitage.

— Non, pas tant, en effet. A la vôtre !

Derrière la cave, à la partie postérieure du chalet et dans deux autres petits bâtiments séparés, les étables, où quarante à cinquante têtes de bétail, vaches, génisses, poulaillers, attendent patiemment, à l'abri du soleil et

Loin de l'essaim des taons au dard impitoyable, l'heure de prendre la clé des champs.

C'est un spectacle à voir que la sortie du troupeau, le soir. Je ne vous le décrirai pas ; d'autres l'ont fait avant moi et bien mieux que je ne le saurais.

— Alors, c'est donc un pâturage ? dites-vous.

Mais, sans doute. Un magnifique pâturage, entre les Alpes et le Jura. Certaines beautés, particulières à ces deux natures si différentes, font ici le plus heureux mariage. Pelouses d'herbe fine et frisée, où fleurs de la plaine et fleurs de la montagne semblent enchantées de se rencontrer. La grande marguerite des prés y jase avec l'orchis vanillé, tandis que le bouton d'or fait sa cour à la petite gentiane bleue, à l'ombre d'un haut sapin, un de ces sapins du Jura, aux longues branches traînantes.

Isolé, au milieu de la prairie, un chêne majestueux, comme tous les chênes, et sous les rameaux duquel, lasses et satisfaites, les vaches viennent attendre le moment de la traite.

Tout autour, des bois de sapins, où la mousse s'étend en moelleux tapis. Entre ces bois, de lumineuses échappées sur le lac, sur les montagnes et sur la plaine. Ici, le plateau vaudois, jusqu'au Jura ; puis, le petit lac avec les dernières sommités de la chaîne de Savoie, que termine brusquement le Salève. Là, le canton de Fribourg et ses alpes de Gruyère, du Moléson à la Dent de Lys.

A la suite, Jaman, les rochers de Naye et, en descendant, Caux, Glion, puis Clarens, Montreux, Chillon et la plaine du Rhône.

Au second plan, les Alpes vaudoises presque au complet : Diablerets, Tours d'AI, Muveran, Dent de Morcles. Dans le fond, sentinelle avancée des hautes cimes valaisannes, la pyramide neigeuse du Velan. Enfin, en revenant, à droite, la Dent du Midi, dans toute sa splendeur.